



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Analyse de la prise en compte de la biodiversité par les pratiquant·es des sports nautiques et de nature

Appel à manifestation d'intérêt

LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



BIODIV'FRANCE

1. Présentation du porteur de projet

L’Institut National du Nautisme (I2N) est un établissement public national sous tutelle du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative (MSJVA) et du ministère chargé de la Mer et de la Pêche, qui a pour vocation de participer au développement des sports nautiques et subaquatiques sur tout le territoire français. Une de ses missions porte sur la co-construction de l’innovation et de l’expertise au service du développement des sports nautiques et subaquatiques dans toutes leurs dimensions. En son sein, le Département des Politiques Publiques des Sports Nautiques travaille à renforcer les capacités d’expertise-conseil des agents des ministères chargé des Sports et de la Mer dans le domaine de la pratique des sports de nature en milieu littoral, et eaux intérieures, et à favoriser l’expérimentation, le partage, la valorisation et la mutualisation au niveau national des expériences menées.

2. Contexte et enjeux de la consultation

Le LIFE BIODIV’France est un projet stratégique de protection de la nature qui soutient la réalisation des objectifs de l’Union européenne en matière de nature et de biodiversité en mettant en œuvre des programmes d’action cohérents dans les États membres, afin d’intégrer ces objectifs et priorités dans d’autres politiques et instruments financiers. Ces projets stratégiques, portés directement par un État membre sont éligibles à une subvention du programme LIFE de l’UE. Avec un consortium de 30 organisations coordonnées par l’Office français de la biodiversité (OFB), le [projet LIFE BIODIV’FRANCE](#) a pour finalité d’accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité pour la France.

Parmi les différents projets soutenus par le LIFE, l’équipe [Sports & biodiversité](#) (L’Institut National du Nautisme - I2N) ; CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d’Arc • Voiron • Lyon (CREPS) et Pôle ressources national transition écologique et sports de nature (PRNTESN) travaille plus spécifiquement sur les sports nautiques et de nature, et ses actions s’intègrent principalement dans les Work Packages (WP) mobilisation des citoyens (6) et formation (7) du plan d’action général.

Le WP6 du LIFE BIODIV’France se donne pour objectif de mieux connaître et comprendre les citoyens afin d’améliorer les dispositifs de communication et d’actions de l’OFB et de ses partenaires afin d’inciter la population française à faire évoluer ses perceptions, ses pratiques, etc. Dans ce cadre, l’OFB produira un « baromètre de suivi de l’évaluation des pratiques et des comportements des citoyens ». **Ce baromètre généraliste doit être complété par un baromètre spécifique aux pratiquant·es des loisirs sportifs et de nature.**

Ce baromètre Sports & Biodiversité permettra ainsi d’évaluer, pour ce public spécifique, la **prise en compte des enjeux de biodiversité dans les pratiques et loisirs sportifs** ; l’évolution de cette prise en compte au cours du temps, et en parallèle de fournir des indications sur les choix de priorisation à mettre en œuvre au sein des politiques publiques tournées vers l’accompagnement au changement des pratiquant·es.

En parallèle au LIFE BIODIV’France, l’Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé un appel à projets « [Science avec et pour la société : Co-construire les politiques publiques par l’expertise scientifique \(SAPS - CPPE 2026\)](#) »

Le baromètre imaginé dans le cadre du projet Sports & Biodiversité répond parfaitement aux objectifs et enjeux de cet appel à projet, qui permettrait à son tour de donner une nouvelle envergure à ce baromètre.

3. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Cet appel à manifestation d'Intérêt vise à identifier des acteurs du monde de la recherche qui ambitionne de co-produire des connaissances sur les relations des citoyens, qui pratiquent des activités sportives dans la nature, avec cette dernière et notamment les écosystèmes dans lesquels ils pratiquent, afin d'orienter les décisions politiques et appuyer l'action publique pour les ministères chargé des sports, de la Mer, du tourisme et de l'environnement. En effet, nos tutelles ministérielles ont exprimé ce besoin afin de pouvoir expliquer aux citoyens les grands phénomènes en jeu et grandes transitions à venir, réguler avec l'ensemble des parties-prenantes les usages dans ces écosystèmes fragiles et adapter les politiques publiques à moyen-long terme (aujourd'hui mal définie et insuffisamment prise en compte) en tenant compte des données scientifiques récentes.

Cette AMI doit permettre la constitution d'un groupe scientifique national « Sports & Biodiversité », fédéré autour d'un projet de recherche commun (projet ANR) et mettant en synergie des compétences scientifiques sur cette thématique. Dans le cadre de cet AMI, cette coopération scientifique sera chargée de mener une veille sur les travaux de recherche dans le domaine, exploiter des données déjà existantes, promouvoir leurs résultats scientifiques et produire des connaissances nouvelles qui feront l'objet de publications à destination des institutions.

Par ailleurs, les opérateurs nationaux - membres du consortium - ne disposant de ressources en interne pour développer les enquêtes nécessaires ainsi que des méthodes et outils d'analyse, ils seront appuyés par les laboratoires associés pour concevoir un baromètre Sport & Biodiversité bi-annuel, lequel permettra de donner aux décideurs publics (ministères, collectivités territoriales, gestionnaires, élus...) des éléments d'analyse pour orienter des choix politiques afin d'atténuer les pressions tout en maintenant des activités sur ces territoires.

Cet appel à manifestation d'intérêt a donc trois objectifs :

- constituer une équipe scientifique pluridisciplinaire en capacité d'apporter une expertise en réponse aux enjeux des politiques publiques ;
- concevoir le baromètre, assurer le traitement statistique des données récoltées et l'analyse des résultats par le prisme des sciences humaines ;
- co-porter avec l'I2N une candidature à l'appel à projets de l'ANR susmentionné.

L'AMI doit permettre de développer une méthode de suivi longitudinal de l'évolution des perceptions des sportifs de la nature, de leurs relations à cette dernière, de leurs pratiques en milieu naturel et de leurs besoins de nature et de leur approche de la crise de la biodiversité. En s'appuyant sur la littérature scientifique des sciences humaines, le collectif fait l'hypothèse que la population ciblée étant hétérogène, les perceptions, actions et besoins des pratiquant·es varient fortement en fonction de leur positionnement sur l'échelle du changement. C'est pourquoi le baromètre devra permettre de distinguer différentes typologies de pratiquant·es et les dynamiques de changement qui leur sont propres. Cette méthode doit être adaptée au moyen des institutions publics pour un déploiement sur plusieurs années afin d'**éclairer les mécanismes individuels et collectifs qui structurent la relation des pratiquant·es au vivant ; à termes, les connaissances partagées avec les décideurs contribueront à renouveler les approches des politiques publiques du sport et de l'éducation à l'environnement et à améliorer l'efficacité d'actions in-situ permettant d'atténuer l'impact des sportifs sur la biodiversité, contribuer au changement de comportement, engager ces citoyens sur les enjeux environnementaux et au final réduire les pressions sur la nature.**

Le projet déployé dans le cadre de l'AMI s'appuie sur une collaboration étroite entre trois opérateurs publics qui coopèrent pour une pratique sportive respectueuse de la biodiversité et un collectif de chercheur·ses en sociologie du sport qui œuvrent depuis plusieurs années à nourrir les institutions pour améliorer la connaissance sur les activités physiques et sportives des Français. Leur rôle sera de co-concevoir la méthodologie, définir les indicateurs clés, intégrer des modèles robustes (échelles de changement, normes sociales, motivation, connexion à la nature), analyser les données et interpréter les dynamiques de transition observées.

Les résultats feront l'objet de plusieurs livrables dont des rapports directement mobilisables par les pouvoirs publics et les gestionnaires d'espaces naturels pour construire des politiques fondées sur des preuves : régulations adaptées, dispositifs d'accompagnement, aménagements, signalétique, programmes éducatifs ou encore stratégies de gestion de la fréquentation. L'intégration des acteurs économiques dans la démarche permettra aussi de faire le lien avec les stratégies nécessaires à mettre en œuvre dans le secteur privé. Le baromètre permettra également de suivre dans le temps l'efficacité de ces nouvelles politiques et stratégies d'entreprises, grâce à une démarche pérenne et réplicable.

En produisant un référentiel scientifique transdisciplinaire partagé, ce projet renforcera la capacité collective à orienter les pratiques sportives vers des modèles compatibles avec la préservation de la biodiversité, tout en consolidant un dialogue durable entre institutions, chercheurs et acteurs de terrain.

Synthèse des attendus de l'AMI :

A : Structurer une équipe de chercheur·es pluridisciplinaire pour répondre aux besoins d'expertise en sociologie du sport, sciences comportementales et interactions humains-nature... ;

B : Réaliser le baromètre

- créer une méthode d'analyse des données statistiques duplifiables par une instance publique dans la perspective d'une analyse longitudinale de la perception de la biodiversité par les pratiquant·es des sports de nature ;
- réaliser une analyse des travaux scientifiques existants sur la perception de la biodiversité par les citoyens, et en particulier les pratiquant·es des sports de nature ;
- concevoir le ou les outils d'enquête du baromètre, en s'appuyant en partie sur une note de cadrage rédigée par l'équipe Sports & Biodiversité et le comité de suivi du projet, afin que les données récoltées permettent de fournir l'analyse attendue en livrable du baromètre (privilégier l'utilisation de l'outil sphynx pour les enquêtes) ;
- appuyer la diffusion de l'enquête au plus grand nombre pour s'assurer d'une représentative sport de nature terrestre / nautique (voir par grandes catégories de disciplines), pratiquant·es licencié·es ou libres, et répartition par territoires, âge et sexe ;
- mettre en regard les données statistiques avec d'autres études ciblant des populations ou thématiques similaires (voir annexe 1) ;
- sur la base des données récoltées, identifier des typologies de pratiquant·es et les dynamiques de changement qui leur sont propres ; mesurer l'impact de plusieurs leviers de transformation de comportement des pratiquant·es ;

- rédiger un bilan de l'étude avec une approche en sciences humaines et sociale permettant à l'équipe du CREPS / PRNTESN et de l'I2N de concevoir une note à l'intention des décideurs accompagnée de préconisations concrètes en matière de politique publique ;
- tout au long de la prestation, rendre-compte à l'équipe projet et rédiger les comptes-rendus d'avancement de l'étude.

C : Candidater conjointement à l'AAP de l'ANR (SAPS - CPPE 2026)

- traduire les besoins des instances publiques exprimés ci-dessus en objet de recherche.
- rédiger en collaboration avec l'I2N d'un projet de recherche en réponse à l'AAP de l'ANR (SAPS - CPPE 2026) à déposer avant le 17 février 2025, en apportant notamment des éléments sur la problématique scientifique et l'état de l'art, le programme de travail, la répartition des rôles... et pour un projet prévu sur 42 mois ;

4. Comité de suivi

Cet AMI s'inscrit dans le cadre du projet Sports & Biodiversité (LIFE BIODIV'FR). Son développement se fera en collaboration avec l'équipe projet et le comité de suivi du baromètre mis en place en octobre 2025.

Ce comité réunit les ministères de tutelle, les établissements pilotes du projet, le mouvement sportif, des représentants de l'industrie outdoor, des représentants du secteur de la protection de l'environnement, et un.e ou plusieurs chercheur.es spécialisé.es sur cette thématique.

Le comité suivra les grandes étapes de l'étude pour s'assurer que les résultats leur seront utiles au regard des objectifs d'intégration de la biodiversité au sein des pratiques sportives nautiques et de nature. Il participera activement à la diffusion de l'enquête et mobilisera ses réseaux afin d'obtenir le plus grand nombre de répondants.

5. Relation avec l'I2N

Dans la cadre de l'objectif C, l'organisme scientifique retenu à l'AMI sera le porteur scientifique du projet ; il portera administrativement la candidature à l'AAP de l'ANR (SAPS - CPPE 2026) .

En cas de sélection à l'AAP de l'ANR (Hypothèse 2), les partenaires s'engageront au travers un contrat de collaboration de recherche comprenant un partage des droits de propriétés intellectuelles.

En cas de non-sélection à l'AAP de l'ANR (Hypothèse 1), cet AMI vaut mise en concurrence obligatoire dans le cadre du code des marchés publics. L'I2N passera avec le candidat sélectionné de l'AMI un contrat de prestation, rédigé sur la base de la réponse à l'AMI. Le prestataire sélectionné travaille à disposition de l'I2N ; et les droits de propriété seront partagées à l'I2N.

Suite à la sélection à l'AMI, des réunions (visioconférences) seront conjointement et régulièrement organisées afin de rédiger les documents contractuels.

6. Calendrier prévisionnel

Le projet est envisagé sur 42 mois, ce qui le rend éligible au financement de thèse.

Les différentes étapes du projet :

Phase 1	Sélection de l'offre candidate à l'AMI de l'I2N dans le cadre du projet LIFE	18 janvier 2026		
Phase 1.1	Dépôt de candidature pour l'AAP de l'ANR + définition de l'objet de recherche	17 Février 2026		
Phase 1.2	Notification des résultats : Juin Démarrage des projets : Septembre	Mars-Septembre 2026		
	Hypothèse 1: CANDIDATURE NON RETENUE	Hypothèse 2 : CANDIDATURE RETENUE		
Phase 2	Conception du baromètre	Juin-Septembre 2026	Conception du baromètre + analyse des travaux de recherche	Septembre-Décembre 2026
Phase 3	Déploiement de la première campagne	Septembre-Décembre 2026	Déploiement de la première campagne + lancement publication veille observatoire Sports & Biodiversité	1 ^{er} semestre 2027
	Redressement et analyse statistiques	1 ^{er} trimestre 2027	Redressement et analyse statistiques	2e trimestre 2027
	Publication résultats du baromètre 2027	2e trimestre 2027	Publication résultats du baromètre 2027	1 ^{er} trimestre 2028
Phase 4	Déploiement de la seconde campagne	1e semestre 2028	Déploiement de la seconde campagne	4 ^{eme} trimestre 2028
	Redressement et analyse statistiques avec accompagnement du prestataire	2e semestre 2028	Redressement et analyse statistiques	1 ^{er} trimestre 2029
	Publication résultats du 2 ^{ème} baromètre	1e semestre 2029	Publication résultats du 2 ^{ème} baromètre	2 ^{eme} trimestre 2029
Phase 5	Travail sur la pérennisation de l'enquête	2eme semestre 2029	Rendus pour l'ANR et pérennisation de l'observatoire	2eme semestre 2029

7. Livrables

En cas de candidature non retenue à l'AAP de l'ANR (Hypothèse 1), le prestataire devra produire :

- une analyse des travaux de recherche existants sur la thématique ;
- une analyse statistique des données récoltées dans le baromètre avec une prise en compte de données publiques existantes (voir annexe 1) ;
- les fichiers d'analyse statistiques accompagnés d'une note méthodologique permettant à l'I2N de produire l'analyse statistique des futures campagnes ;

- une analyse sociologique des données par typologies de pratiquant.es et des leviers de changements de comportements associés ;
- un bilan complet de l'étude comprenant des graphiques et illustrations pour une communication grand public (infographie de synthèse) ;
- un tableau brut des résultats, diffusable aux partenaires chercheur.es sur le sujet;
- Participation aux deux webinaires de restitution des résultats du baromètre 2028 et 2029 ;
- des comptes-rendus des réunions autour de l'étude.

Dans le cas d'une candidature retenue pour l'AAP de l'ANR (Hypothèse 2), les livrables seront définis avec le partenaire à partir de cette liste :

- la conception d'un observatoire des travaux de recherche sur la thématique Sports et Biodiversité ;
- Traduire la problématique des instances publiques en questionnement scientifique (objet de recherche du projet ANR) pour une meilleure compréhension des dynamiques de changement afin adapter les politiques publiques relatives aux sports de nature et nautiques ;
- une analyse statistique des données récoltées dans le baromètre avec une prise en compte de données publiques existantes (voir annexe 1) ;
- les fichiers d'analyse statistiques accompagnés d'une note méthodologique permettant à l'I2N de produire l'analyse statistique des futures campagnes ;
- une analyse sociologique des données par typologies de pratiquant.es et des leviers de changements de comportements associés ;
- un bilan complet de l'étude comprenant des graphiques et illustrations pour une communication grand public (infographie de synthèse) ;
- un tableau brut des résultats, diffusable aux partenaires chercheur.es sur le sujet ;
- une participation à la conception d'un bulletin bi-annuel de veille scientifique, de policy-briefs et solutions territoriales "clefs en main" à déployer au niveau national et local ;
- une participation au déploiement d'actions en recherche participative auprès des pratiquants ;
- la rédaction d'un rapport de consensus scientifique/connaissance scientifique ;
- Co-organisation de deux webinaires de restitution des résultats du baromètre 2028 et 2029 ;
- la participation à l'organisation de colloques pour diffuser les connaissances ;
- l'animation d'un collectif de scientifiques autour de la thématique Sport & Biodiversité.

8. Présentation de la réponse à l'AMI

Le candidat doit adresser sa réponse par courriel électronique aux trois adresses suivantes en format PDF avant le 15 janvier 2025 à minuit.

david.rontet@envsn.sports.gouv.fr ;

colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr

La réponse du candidat doit à minima :

- Nommer le coordinateur ou de coordinatrice de l'ensemble du projet qui aura la mission de coordination scientifique du projet et sera l'interlocuteur de l'ANR pour la candidature conjointe à l'AAP ;
- Identifier les laboratoires de recherches mobilisés dans le consortium qui va candidater à l'AAP de l'ANR et modalités de collaborations envisagées ;
- Identifier l'équipe de scientifiques mobilisés pour le projet avec leur curriculum vitae ;
- Contenir un document scientifique descriptif du projet de 5 pages (références bibliographiques, description synthétique des tâches. Ce document devra faire émerger une problématique scientifique.
- Pour l'hypothèse 1 - Décomposition du prix en euros et toutes charges comprises, détaillé en nombre de jours travaillés.

Important : le baromètre s'effectuant dans le cadre d'un projet européen, la candidature devra intégrer une mention du code suivant : LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr

9. Montant maximal de l'offre

En cas de candidature non retenue à l'AAP de l'ANR (Hypothèse 1), l'enveloppe budgétaire maximale pour cette prestation sera fixée à 30 000€ TTC.

L'enveloppe budgétaire maximale en cas de candidature retenue à l'AAP de l'ANR (Hypothèse 2) sera à définir avec le partenaire en lien avec l'aide financière de l'ANR et au regard du projet scientifique défini conjointement.

10. Calendrier de l'appel d'offre

Lancement de la consultation :	07 janvier 2026
Limite de candidature :	18 janvier 2026 à minuit
Sélection et notification du prestataire choisi :	22 janvier 2026

11. Méthode de sélection des réponses

La sélection des réponses sera réalisée selon plusieurs critères :

Critère	Barème de notation	Description
Qualité de la réponse proposée	40%	Pertinence, clarté et faisabilité de la méthode présentée. Capacité à concevoir un process réplicable dans le temps par une instance publique.
Qualité de l'équipe dédiée	40%	Expérience, compétence scientifique et statisticienne en adéquation avec les besoins du projet. Antériorité de travail et domaine d'expertise scientifique en sociologie du sport, sciences comportementales, interaction humains et nature...
Prix (Hypothèse 1)	10%	Coût global de la prestation (TTC) en tenant en compte de la décomposition détaillée en jours travaillés
Responsabilité sociétale des organisations (RSO)	10%	Engagement du prestataire en matière de transformation écologique, d'éthique et intégrité, et de gouvernance.

12. Contact

colas.deffontaines@envsn.sports.gouv.fr

Téléphone : 07 86 25 59 47

Annexe 1 : Liste prévisionnelle des travaux internes et externes pouvant être intégrer à l'étude

- « Les Français et la biodiversité » et « Perception de la biodiversité par les français » de l'OFB (pour comparer aux moyennes nationales des citoyens non pratiquants)
- Baromètre national des pratiques sportives, de l'INJEP (pour avoir des chiffres plus larges sur le sport)
- Enquête nationale "La mer vous inspire, votre avis nous guide !" 2025 (OFB, LIFE EMM)
- Enquête sur la transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs, PRNSN (pour connecter les résultats avec les enjeux des encadrants)
- Diagnostic sur les impacts de la transition écologique dans les structures sportives relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), Pluricité et Sport 1.5 (pour connecter les résultats avec les enjeux des structures sportives)
- Données OUTDOORVISION, SURICATE (pour compéter avec des données évolutives de fréquentation)
- Travaux menés dans le cadre de l'axe « harmonisation des messages » du projet Sports & biodiversité (pour mettre en lien les évolutions de la communication des acteurs de l'environnement ou de la protection de la nature vers les pratiquants)
- Autres études type : consultation citoyenne du Collectif La Vague autour de la course au large

Annexe 2 : Études et baromètres existants

Peu d'études ont été spécifiquement consacrées au croisement sport et biodiversité. En revanche, ces deux thématiques sont explorées chacune de leur côté par de nombreux acteurs. Voici les principales productions aujourd'hui :

Sport et nature

- Enquête nationale "La mer vous inspire, votre avis nous guide !" 2025 (OFB, LIFE EMM)
- Diagnostic sur les impacts de la transition écologique dans les structures sportives relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), Pluricité et Sport 1.5, résultats prévus au second semestre 2025.
- Enquête sur la transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs, PRNSN, 2021

Biodiversité

- « Les Français et la biodiversité » de l'OFB, première itération prévue en 2025 puis publication annuelle, *l'équipe Sports & biodiversité est invité aux comités de suivi*
- « Perception de la biodiversité par les français » de l'OFB, 2018, 2022, 2024, continuité en lien avec « Les Français et la biodiversité »
- Les Français et la nature : fréquentation, représentations et opinions, 2020, CGDD
- Société, nature et biodiversité Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature, 2021, CGDD
- Implication des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité, Les chiffres clés, 2018, CGDD
- Ma commune, mon maire et moi (volet environnement), ODOXA, 2025
- Baromètre CSA/GEO sur l'engagement environnemental, 2025

Sport

- Baromètre national des pratiques sportives de l'INJEP, 2018, 2020, 2022, 2023, 2024
- La pratique d'activités physiques et sportives en France, INJEP, 2021
- Sports et Loisirs de Nature en France, PRNSN, 2018
- Baromètre des pratiques sportives (16-25 ans), UCPA, 2019, 2023
- Baromètre équipements sportifs et ludiques, Union Sport et Cycle, 2023
- Baromètre Sport-Santé | FFEPGV x Ipsos, 2024
- Sport and physical activity – Summary report, Publications Office of the European Union, 2022
- La grande consultation du sport, Shifters, 2025